



Ropraz, le 29 octobre 2020

Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

ROPRAZ Séance du Conseil Général du 14 septembre 2020

Il est 20h00, le président M. Simon Gilliéron, ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Appel
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juin 2020
4. Assermentation(s) éventuelle(s)
5. Communications du Président du bureau
6. Communications de la Municipalité
7. Nomination statutaire
8. Préavis n°05/2020 – Arrêté d'imposition 2021 de la Commune de Ropraz
9. Préavis n°06/2020 – Épuration Moyenne Broye
10. Divers et propositions individuelles

Le point numéro 7, nomination statutaire, est ajouté à l'ordre du jour. L'ordre du jour, avec modification, est accepté à l'unanimité.

2. Appel

22 présent·e·s, 13 excusés, 6 absents.

3. Procès-verbal

Le dernier procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Assermentations éventuelles

Aucune assermentation n'est demandée pour le Conseil.

5. Communications du Président du Conseil

M. Simon Gilliéron : Remercie la Municipalité pour la rapide réponse donnée suite à l'interpellation de Madame Annick Gilliéron lors de notre dernier Conseil.

Il a reçu trois démissions de Messieurs François et Romain Corthésy et de Monsieur Jean-Pierre Aguet.

Le prochain Conseil aura lieu le 7 décembre 2020.

6. Communications de la Municipalité

Mme Jördis Tietje-Girault :

Routes :

Route d'Ussières : Les travaux à Ussières sont terminés. Il y a eu un imprévu : le trottoir qui longe la route d'Ussières s'est affaissé dû à un effondrement du talus sur 30 mètres. Cependant, le montant des coûts prévus dans le préavis a été respecté. Nous avons profité du chantier pour refaire le passage Reuter dont la surface de la route était abîmée. Ces travaux étaient prévus.

Route cantonale 504 (route qui mène au village de Ropraz) : Il n'y a toujours pas d'accord entre la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) et l'opposant. Donc les travaux se feront probablement en avril 2021. Des travaux à l'intérieur du village seront également faits par la même occasion. Le Canton nous octroie des subventions de 41.9% pour ces travaux.

Culture :

Prix littéraire : Il a été décerné au Valaisan Alain Bagnoud pour son roman « La vie suprême ». La cérémonie aura lieu le 10 octobre à l'Estrée. Elle n'est pas ouverte au public cette année pour cause de COVID-19.

Estrée : L'exposition actuelle présente, et ce jusqu'au 25 octobre, les œuvres d'Afi Nafissy, une artiste Iranienne. Un concert de musique contemporaine accompagnera cette exposition le 3 octobre à 20h.

Théâtre de Vidy : Organise une randonnée artistique dans le Jorat. Notre refuge est utilisé, à un moment donné, comme décors. Ce projet débute le 15 septembre et se termine le 5 novembre.

Théâtre du Jorat : Toutes les représentations ont finalement été annulées pour l'année 2020.

ART FAIR : Aura finalement lieu au théâtre de Beaulieu du 24 au 27 septembre 2020.

M. Gabriel Roch : Un lampadaire sur le mur du cimetière ne fonctionne plus. Mme Jördis Tietje-Girault : Merci pour ce signalement.

M. Jérôme Porchet :

Cultes :

Ont eu lieu à Mézières jusqu'à dimanche dernier. À partir de cette date, ils sont répartis entre les chapelles de Corcelles, Mézières et Montpreveyres. La fête paroissiale aura lieu le dimanche 4 octobre.

EL Jire sur les chemins des pèlerins, Gîte dans la cure de Montpreveyres : L'assemblée générale a finalement eu lieu le 24 août. Le Gîte a accueilli entre le 5.08.19 et le 30.10.19, 50 pèlerins. Depuis son ouverture cette année de juillet jusqu'à fin août, déjà 35 pèlerins. À cause du COVID-19, les nuitées ne se font que sur réservation ou sur groupes constitués. Il y a quatre places disponibles. La nuitée n'est pas payante, chacun-e met ce qu'il-elle veut. Le prix moyen s'élève à CHF 26.26. Quinze personnes accueillent les pèlerins durant la saison d'ouverture, tous les jours entre 16h et 18h.

Déchets :

Fin des contrôles d'accès à la Déchetterie : Un tout ménage vous a été envoyé. Nous avons constaté que nous devons revoir le dispositif sur le long terme, ce que nous avons fait avec une signalisation interne.

SATOM (usine de revalorisation des déchets dans laquelle nous avons l'obligation d'aller amener nos déchets. Elle se trouve à Monthey) : La société se porte bien. C'est une des centrales la moins chère de Suisse au niveau du prix de l'incinération. Elle a beaucoup de projets pour voir l'avenir, pour

penser au futur. Là-bas est produite de la chaleur pour faire du chauffage par thermos réseau. La société est divisée en deux sites : Villeneuve pour les déchets verts et Monthey pour les déchets incinérables. Leurs projets, sur deux ans, coûteront CHF 55'000'000. Leur but est de revaloriser de la vapeur sur le site chimique de Monthey, car ce dernier en a besoin. Le but est également de construire une installation de lavage acide pour limiter les rejets de zinc et contrôler l'eau rejetée dans le Rhône, ainsi que d'acquérir une nouvelle turbine à vapeur qui servira pour le thermos réseau. Enfin, ce budget permettra de financer un projet pilote pour la production d'hydrogène dans le but d'alimenter les poids lourds dans un premier temps.

Écoles :

ASIJ : Le conseil intercommunal a eu lieu le 17 juin dernier au Collège du Raffort. Les préavis présentés concernaient les *Comptes 2019* et le *Rapport de gestion*. Ils ont tous deux été acceptés. Le prochain conseil intercommunal aura lieu le 23 septembre. Le seul préavis présenté est le *Budget 2021*.

Transports : La rentrée scolaire s'est bien déroulée au niveau des transports.

Collège Gustave Roud à Carrouge : La première pierre a été posée le 1^{er} septembre.

Verrière salles de musique, travaux manuels et cuisine : les travaux ont été finis juste à temps pour la rentrée scolaire. Par contre la salle de cuisine, qui devait être rénovée, n'a pas pu être terminée. Les travaux sont reportés aux vacances scolaires d'automne.

M. Jean-Daniel Savary : Au niveau de la déchetterie, on entend souvent que toutes les sortes de verres sont mélangées alors que nous les trions. Est-ce exact ? **M. Jérôme Porchet :** Le camionneur se met tout dans la même benne, mais dans la benne il y a divers compartiments. Si vous ouvrez la benne que nous avons, vous voyez qu'il y a plusieurs compartiments. Ces compartiments correspondent à ceux qui se trouvent dans son camion. Les verres sont donc triés. D'ailleurs, étant souvent sur place durant la période COVID-19, j'ai eu l'occasion de voir que le verre n'était pas forcément trié. Nous avons donc rajouté des panneaux. Suivant quelle couleur on met dans quel verre, cela peut réduire à néant nos efforts. Le fait de les trier permet une rétrocession plus élevée que si on ne les traitait pas. **M. Jean-Daniel Savary :** Où va ce verre ? **M. Jérôme Porchet :** Dans la verrerie de St-Prex.

M. Martin Rod :

Nouvelles chaises : Les nouvelles chaises pour la grande salle ont été reçues. Il reste quelques anciennes chaises vertes à vendre pour la modique somme de CHF 15.-.

M. Gabriel Liechti : Concernant la zone d'Ussières, est-ce qu'il y a une servitude de passage pour rejoindre la passerelle à chariot qui rejoint l'Echorcheboeuf. Si oui, par où peut-on passer ? **M. Martin Rod :** Oui, il y en a une qui passait sous le bâtiment. Je ne sais plus si nous avons fait les démarches et si nous avons terminé la déviation ou si c'est l'ancienne version qui est enregistrée au Registre foncier. Mais oui il y a un droit de passage. **M. Daniel Henry :** La servitude a été enregistrée, mais il faut qu'on la délimite comme il faut.

M. Daniel Henry, Syndic : Je vais commencer par répondre aux diverses interpellations qu'il y a eu lors du dernier Conseil. En rapport à l'interpellation de M. Philippe Jordan en rapport avec une demande de soutien à la société de Jeunesse de Ropraz, nous vous informons que la Municipalité a décidé de leur faire un don de CHF 1'000.- qui a été versé en date du 4 juillet 2020. Nous espérons qu'il-elle-s l'ont bien reçu.

En réponse à l'interpellation de Mme Annick Gilliéron concernant la tradition d'inviter les nouveaux habitants de notre Commune lors de l'Abbaye qui n'a pas eu lieu cette année à cause de la situation sanitaire, la Municipalité a décidé de réévaluer la question en fin d'année. Pour les mêmes raisons, la Municipalité a pris, avec regret, la décision d'annuler la journée des jeunes cette année.

M. Philippe Jordan : Je remercie la Municipalité pour ce don. Je suis déçu d'apprendre que vous ne savez pas si la Jeunesse a correctement réceptionné ce don. Je m'assurerai que vous soyez correctement remercié.

M. Daniel Henry, Syndic :

Forêt :

Le 1^{er} septembre 2020, la Municipalité, sous la responsabilité de notre garde forestier, a procédé au martelage annuel dans nos forêts. Une coupe d'environ 248 m³ a été marquée au lieudit « Les Rochettes » qui se situe sur la côte derrière le cimetière. Une coupe d'éclaircie a également été notée derrière notre refuge. Elle sera effectuée selon le degré de m³ des dégâts causés par le bostryche qui nous inquiète passablement.

Épuration :

Moille du Perret : Les travaux de remplacement pour la conduite d'eau potable et d'épuration sont terminés. Nous attendons les dernières factures pour terminer les décomptes et adresser les factures aux propriétaires concerné-e-s pour leur participation aux frais des travaux.

M. Daniel Henry, Syndic : Je tiens à excuser notre collègue M. Stéphane Porchet qui est en vacances. Il m'a communiqué quelques informations sur ses dicastères.

Service des eaux : Le débit des sources est de 134 l./min. pour le mois d'août. Pour comparaison, il était de 200 l./min. au mois d'avril. Prière d'économiser le plus possible.

Pompiers : SDIS Oron-Jorat construit une nouvelle caserne à Oron. Cette dernière entrera en fonction à la fin de l'année si tout va bien.

7. Nomination statutaire

Suite à la démission du membre en charge de ce poste, nous recherchons un-e nouvel-le suppléant-e pour la commission du SIEMV. Monsieur Gabriel Roch prend ce poste.

8. Préavis n°05/2020 – Arrêté d'imposition 2021 de la Commune de Ropraz

Madame Valérie Ramuz nous lit le rapport de la commission des finances. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté à 16 oui, 1 non et 4 abstentions.

9. Préavis n°06/2020 – Épuration Moyenne Broye

Monsieur Gabriel Liechti nous lit le rapport de la commission ad'hoc. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

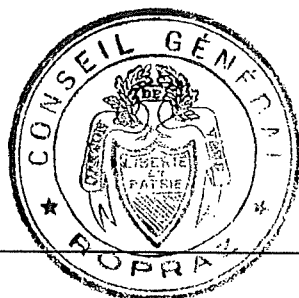
10. Divers et propositions individuelles

M. Le Syndic remercie les membres du Conseil pour l'acceptation de ces deux préavis.

Il est 20h38, le Président lève la séance.

Le Président :

Simon Gilliéron



La secrétaire :

Diane Baud